AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217201243-20230616-2023D0603D2-DE
en date du 16/06/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023D0603D2

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE -EGALITE- FRATERNITE

MAIRIE D'ECOMMOY
(SARTHE)
CODE POSTAL : 72220
☏ 02.43.42.10.14

DATE DE CONVOCATION ET D'AFFICHAGE

6 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE DE LA DELIBERATION

19 juin 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE	27
PRESENTS	17
VOTANTS	19

OBJET :

III - FINANCES

D.Restaurant Scolaire

D.2 Tarifs du Restaurant Scolaire 2023-2024

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

◆◆◆◆◆◆

L'an deux mille vingt trois
Le lundi douze juin **à** vingt **heures** trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni Salle Pierre RICHEFEU de l'Hôtel de Ville en séance publique sous la présidence de Monsieur GOUHIER Sébastien, Maire.

Etaient présents : M. GOUHIER Maire, M. GERAULT, Mme VASSEUR, M. DAVID, Mme BALLESTER, M. CHAUCHET, M. RICART, M. PERROTIN, M. PINCHAULT, Mme GUERIN, Mme BARBERO, M. GIRAUD, M. POIRRIER, Mme TESSIER, M. HALILOU, Mme TAILLECOURT-RAGOT, M. FOUCHARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Mme ABEGG excusée, M. WEIBEL (pouvoir à Mme BARBERO), Mme LE DILLY excusée, M. LELIEVRE, Mme JOUBERT, Mme LECLERCQ (pouvoir à Mme VASSEUR), Mme PERRIOT-PASQUET (pouvoir à M. PINCHAULT), Mme ROQUAIN (pouvoir à M. GERAULT), M. RAGOT (pouvoir à Mme TAILLECOURT-RAGOT), Mme FIEZ (pouvoir à M. FOUCHARD).

M. PINCHAULT a été élu Secrétaire.

III – FINANCES

D.Restaurant Scolaire

D.2 Tarifs du Restaurant Scolaire 2023-2024

Pour faire suite à la mise en place d'une tarification sociale des cantines et l'adhésion de la commune au dispositif « cantine à 1 euro », Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la grille tarifaire suivante pour l'année scolaire 2023-2024 :

	Tarifs 2023-2024
Quotient familial CAF :	
1ère tranche de 0 à 1 000 € Pour tous les enfants domiciliés ou pas dans la commune	**1.00 €**
2ème tranche de 1 001 à 1 250 €	
Enfants domiciliés dans la commune	**3.75 €**
Enfants hors commune d'Ecommoy	**4.40 €**
3ème tranche de 1251 à 1500 €	
Enfants domiciliés dans la commune	**4.00 €**
Enfants hors commune d'Ecommoy	**4.80 €**
4ème tranche + de 1 500 €	
Enfants domiciliés dans la commune	**4.25 €**
Enfants hors commune d'Ecommoy	**5.00 €**
Repas adultes	**6.00 €**
Repas Elus – Agents municipaux – Stagiaires aux écoles dans le cadre de formation professionnelle ou de reclassement	**4.80 €**
Gratuité pour les enfants amenant leur panier repas dans le cadre d'un PAI	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 3 abstentions, adopte les tarifs ci-dessus pour l'année scolaire 2023-2024.

Le Secrétaire de séance
Patrick PINCHAULT

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Sébastien GOUHIER

MAIRIE D'ECOMMOY
72220